

**Concentration des eaux
usées de la Mère
et de la Sorge**

**Entretien des collecteurs
de concentration**

BUDGET

2017

**Communes de
Chavannes-près-Renens,
Crissier, Ecublens,
Renens et Saint-Sulpice**

COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE

		Budget 2017		Budget 2016	Comptes 2015
		Charges	Revenus		
		136'000.00	136'000.00	139'650.00 -139'650.00	135'534.26 -135'534.26
<u>100</u>	<u>Autorités</u>	8'300.00	0.00	9'750.00	7'319.20
100.3001	Traitements	700.00		700.00	675.00
100.3003	Jetons de présence	1'500.00		1'500.00	862.00
100.3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		50.00	0.00
100.3185	Autorités, autres rémunérations	6'000.00		6'000.00	4'742.00
100.3199	Frais divers	100.00		1'500.00	1'040.20
<u>111</u>	<u>Administration</u>	6'300.00	50.00	6'000.00 -50.00	6'287.56 -1.82
111.3199	Frais divers	2'000.00		1'700.00	1'987.56
111.3526	Participation pour frais d'administration	4'300.00		4'300.00	4'300.00
111.4221	Intérêts du compte courant		50.00	-50.00	-1.82
<u>460</u>	<u>Ouvrages d'épuration</u>	121'400.00	400.00	123'900.00 -400.00	121'927.50 -599.00
460.3120	Energie éclairage voûtage	500.00		500.00	290.15
* 460.3144	Entretien des canalisations	52'000.00		50'000.00	48'340.15
* 460.3185	Honoraires surveillance ouvrages et divers	37'500.00		42'000.00	41'956.00
* 460.3186	Assurances de choses	1'400.00		1'400.00	1'341.20
* 460.3800	Attribution au Fonds de rénovation des ouvrages	30'000.00		30'000.00	30'000.00
* 460.4360	Remboursements de tiers		400.00	-400.00	-599.00
<u>461</u>	<u>Participation des communes d'amont</u>	0.00	99'000.00	-94'000.00	-94'795.30
* 461.4526	Communes d'amont, taxes de transit		99'000.00	-94'000.00	-94'795.30
* <u>462</u>	<u>Participations des communes (Entente Mèbre-Sorge)</u>	0.00	36'550.00	-45'200.00	-40'138.14
462.4526	Participations des communes aux charges nettes		36'550.00	-45'200.00	-40'138.14
462.4526.01	Commune de Chavannes-près-Renens 5.17%		1'889.65	-2'427.25	-4'395.13
462.4526.02	Commune de Crissier 46.78%		17'098.10	-20'900.45	-17'363.76
462.4526.03	Commune d'Ecublens 16.77%		6'129.45	-7'602.65	-6'048.82
462.4526.04	Commune de Renens 30.65%		11'202.55	-14'025.55	-12'189.95
462.4526.05	Commune de Saint-Sulpice 0.63%		230.25	-244.10	-140.48

Remarque liminaire : L'Entente intercommunale Mèbre-Sorge est désignée ci-après par le terme "l'entente".

Remarques

- 460.3144 Enveloppe budgétaire pour l'entretien courant des collecteurs : Fr. 35'000.--
Contrôle télévisuel de différents tronçons de collecteurs (y compris les curages) : Fr. 15'000.--
Curage des déversoirs : Fr. 2'000.--
- 460.3185 Prestations fournies par le bureau d'ingénieurs civils chargé de la surveillance et de la maintenance des différents ouvrages : Fr. 20'000.--
Suivi du fonctionnement des débitmètres et dépouillement des relevés : Fr. 4'000.--
Mise à jour du PGEEi (Plan Général d'Evacuation des Eaux intercommunal) : Fr. 5'000.--
Honoraires divers : Fr. 4'000.--
Calcul de la répartition entre communes:
Ville de Lausanne, eauservice, extraction de données : Fr. 1'500.--
Honoraires mise à jour calcul de la répartition annuelle : Fr. 3'000.--
- 460.3186 Prime annuelle d'assurance responsabilité civile : Fr. 600.--
Prime annuelle (Fr. 800.--) liée à un contrat d'assurances couvrant des dégâts que pourrait subir l'installation d'éclairage se trouvant dans le voutage de la Mèbre. La participation de SIE SA (50%) figure à la rubrique budgétaire 460.4360.
- 460.3800 L'attribution budgétaire de Fr. 30'000.-- au fonds de rénovation des ouvrages a pour but de réalimenter progressivement celui-ci afin que l'entente puisse disposer à nouveau de ressources lui permettant d'entreprendre des opérations sur le réseau autres que celles résultant de l'établissement du PGEEi.
- 460.4360 Participation de SIE SA au paiement d'une prime d'assurance couvrant des dégâts que pourrait subir l'installation d'éclairage se trouvant dans le voutage de la Mèbre (voir remarque poste 460.3186) : Fr. 400.--
- 461.4526 Taxes de transit perçues auprès des communes d'amont (Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Morrens, Lausanne/Vernand, Jouxens-Mézery, Bussigny et Villars-Ste-Croix) à raison de 9,275 cts par m3 d'eau de consommation. La prévision budgétaire 2017 se base sur les données les plus récentes à disposition.
- 462 Le calcul des participations des communes aux charges de l'entente a été basé sur la nouvelle convention de répartition aux frais de fonctionnement votée par les communes de l'entente durant l'année 2015.
Clé de répartition 2017 basée sur la consommation 2015.

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE**

Tableau des investissements 2017			
<u>501</u>	<u>Ouvrages de génie civil et d'assainissement</u>	Dépenses	Recettes
460.5010.208	Collecteur intercommunal Sorge Réhabilitation secteur 8 - Ecublens	339'000.00	
460.6620.208	Subventions communales d'investissements		339'000.00
	Commune de Chavannes-près-Renens 5.17%		17'526.30
	Commune de Crissier 46.78%		158'584.20
	Commune d'Ecublens 16.77%		56'850.30
	Commune de Renens 30.65%		103'903.50
	Commune de Saint-Sulpice 0.63%		2'135.70
Totaux		339'000.00	339'000.00

Tableau des investissements

Mise à jour 2016

Compte	Désignation	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Totaux
460.5010.208	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 8	339 000											339 000
460.5010.209	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 9 Chavannes-près-Renens		420 000										420 000
460.5010.210	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 10 Chavannes-près-Renens			375 000									375 000
460.5010.211	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 11 Ecublens				440 000								440 000
460.5010.212	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 12 Ecublens					230 000							230 000
460.5010.213	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 13 Ecublens						280 000						280 000
460.5010.214	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 14 Ecublens							375 000					375 000
460.5010.215	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 15 Chavannes-près-Renens									425 000			425 000
460.5010.216	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 16 Chavannes-près-Renens										300 000		300 000
460.5010.217	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 17 Chavannes-près-Renens											439 000	439 000
460.5010.106	Collecteur Mèbre, dégrilleurs déversoirs Ecublens/Chavannes								300 000				300 000
Investissements bruts		339 000	420 000	375 000	440 000	230 000	280 000	375 000	300 000	425 000	300 000	439 000	3 923 000

Remarques :

La mesure liée aux dégrilleurs automatiques des déversoirs d'orages nécessitera une réévaluation en 2021

La mesure no 17 devra être réévaluée après les nouvelles inspections TV qui seront réalisées en 2016

532|000 532|500 533|000 533|500 534|000 534|500 535|000



Entente Mèbre-Sorge
(Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens, St-Sulpice)

Mise à jour 2016

ri bi
sa ingénieurs
hydrauliciens

SECTEUR D'INTERVENTIONS

Situation 1:12'500

Légende :

-  Limite communale
-  Réseau Mèbre-Sorge

-  Tronçon déjà réalisé
-  Tronçon encore à traiter

